# FINANCEMENT DU CYCLE

<u>Si vous êtes agriculteur ou porteur de projet en installation agricole</u>, nous sollicitons le fond de formation VIVEA. Les agriculteurs doivent être à jour de leurs cotisations MSA et les personnes en projet d'installation agricole doivent nous remettre une attestation de démarche d'installation obtenue auprès du Point Accueil Installation Transmission (PAIT) de la Chambre d'Agriculture de votre département (datée entre le 1/1/2018 et la veille du jour de la formation).

Si vous êtes actif ou demandeur d'emploi, nos associations sont enregistrées comme organismes de formation. A ce titre, les formations peuvent être prises en charge par votre fond de formation professionnel. Contactez votre OPCA (pour les salariés), votre FAF (pour les travailleurs non salariés) ou le pôle emploi (pour les demandeurs d'emploi).

Si vous vous trouvez dans une autre situation, merci de nous contacter.

#### **INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS**

06 59 35 64 23 / atelierdespossibles43@gmail.com

#### **ORGANISATION**













Associations membres du Celavar Auvergne



**AVEC L'APPUI DE** 





## **PROGRAMME**

### **FORMATIONS**

- Pour être acteur et porteur de son projet d'installation et ou de developpe-- Pour être capable de définir sa stratégie et de situer son projet dans le

contexte rural ou agricole.

#### **EXPLORER SON PROJET**

Mesurez la signification pour vous de porter un projet. Identifiez vos motivations dans votre parcours, travaillez sur l'équilibre entre votre projet de vie et votre projet professionnel. Définissez les différentes activités et composantes de votre projet.

1, 2 et 3 octobre 2018

#### **CHOISIR SES STATUTS**

Appréhendez les statuts juridiques, fiscaux et sociaux, ainsi que leurs corrélations pour pouvoir choisir des statuts adaptés à votre projet et à sa progressivité.

16 et 17 octobre 2018

#### RÉALISER UNE ÉTUDE DE MARCHÉ

Réfléchissez à la dimension commerciale de votre projet, trouvez les outils adaptés pour étudier votre marché, trouvez vos clients et positionnez vos produits.

entre le 22/10 et le 29/10 (4h) à distance; le 29/10 (7h) en groupe; entre le 29/10 et le 15/11 (4h) à distance

#### CHIFFRER SON PROJET

Acquérez les méthodes pour bâtir un plan de financement et un budget prévisionnel. Commencez à chiffrer votre propre projet et à en étudier la faisabilité économique.

30 octobre et 12 novembre 2018

#### PENSER SON LOCAL PROFESSIONNEL

Appréhender les règles d'urbanisme et d'accès au foncier : réfléchir à l'organisation de son espace professionnel

13 novembre 2018

#### **COMMERCIALISER SES PRODUITS**

Déterminez les circuits de commercialisation et démarches commerciales pour vos produits. Avantages et contraintes de chacun d'entre eux avec mises en situation. Raisonnez et argumentez votre prix de vente. Positionnez vos produits par rapport à la concurrence. 26 novembre 2018

#### COMMUNIQUER SUR VOTRE ACTIVITÉ

Identifiez les outils et moyens de communication adaptés à votre projet, et définissez votre cahier des charges pour les mettre en oeuvre. Planifiez la diffusion de ces outils de communication.

27 novembre 2018

#### **IDENTIFIER SES INTERLOCUTEURS**

Repérez les interlocuteurs clés pour votre installation et les réseaux d'appui. Identifiez les dispositifs d'accompagnement et de financement pour votre projet.

10 décembre 2018

#### CRÉER UN OUTIL DE COMMUNICATION

Concevez vos propres outils de communication. Les différentes étapes à respecter. Définissez l'ordre de priorité des différents supports à créer, papiers (étiquettes, plaquettes, flyers, carte de visite...) et sur le web (site et réseaux sociaux).

7 janvier 2019

#### **ELABORER SON PLAN D'ACTION**

Organisez la mise en œuvre concrète de votre projet dans le temps et outillez-vous pour faire le point régulièrement sur son avancement. En fonction des besoins du groupe, d'autres journées collectives pourront être rajoutées au cycle.

8 janvier 2019

Les associations L'Atelier des Possibles, dASA, La Brèche, Afocg43, Accueil Paysan et Terre de Liens s'associent pour proposer un cycle de formations autour de l'installation et de la diversification en milieu rural. Ces formations, de un à trois jours se déroulent sur 3 mois, d'octobre 2018 à janvier 2019. Ce format vous laisse du temps pour travailler personnellement sur votre projet.

Toutes les formations ont lieu au Monastier-sur-Gazeille - 43